



## Formation Plomb à destination des opérateurs de chantier

*Formation de recyclage à 3 ans destinée aux travailleurs pouvant être exposés au plomb lors d'interventions suivant les articles R. 4412-59 à R. 4412-93*

### Public

Cette formation s'adresse aux intervenants susceptibles d'être exposés au risque plomb dans le cadre de leurs interventions.

### Objectifs

Mettre à jour les connaissances et compétences du personnel d'encadrement face aux risques plomb.

### Contenu

L'élément plomb et ses différentes formes  
Les différentes sources de la pollution au plomb  
Les pathologies associées et Identifier les voies d'intoxication  
Les effets d'une intoxication au plomb et la surveillance médicale  
Les conditions de reconnaissance des maladies professionnelles  
Le contexte réglementaire  
Les procédures d'intervention recommandées  
Les différents Moyens de Protection Collective et les Equipement de Protection Individuelle  
Les procédures d'habillage et de décontamination en sortie de zone  
Prise en compte des évolutions règlementaires et techniques

- ➔ Evaluation théorique (QCM)
- ➔ Evaluation pratique en continu

### Prérequis

Avoir + de 18 ans  
Maîtrise de la langue française : savoir écrire parler et lire le français  
Attestation de formation Opérateur Plomb en cours de validité

### Méthodes et moyens pédagogiques

Le stage s'appuie sur des exposés, des débats, des échanges entre stagiaires, des activités d'application et des mises en situation.  
Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques sur plateforme pédagogique.

**Durée** : 1/2 journée (3,5 heures)

**Nombre de stagiaires** : Maximum 10 personnes

**Moyens de suivi de la formation** : Signatures des feuilles d'émargements collectives et individuelles contresignées par le formateur

**Évaluation des acquis de formation** : Une épreuve théorique est élaborée à partir d'un questionnaire à choix multiple permettant d'évaluer le stagiaire sur ses connaissances acquises.

**Validation** : À l'issue de la formation, les participants se voient délivrer une attestation de fin de formation validant les acquis et une attestation de présence.